

Objet : Gratification de stagiaire

Le Président rappelle aux membres du bureau que Pascale ROCHAS a effectué un stage au SMBP d'avril à septembre 2011.

A la suite de ce dernier, Pascal ROCHAS a poursuivi le travail initié afin de finaliser l'organisation et le bon déroulement du Colloque sur l'Eau qui s'est déroulé le 18 novembre dernier.

Considérant l'excellent travail et la grande implication de Pascale ROCHAS, le Président propose de lui verser un complément de gratification pour les mois d'août et septembre 2011 d'un montant de 486 € (soit 972 € au total).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** : la proposition du Président
- **Décide** : qu'un complément de gratification de stage de 972 € sera versé à Pascale ROCHAS.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président,
Hervé RASCLARD